

**UTILISATION DE L'ABATTEMENT DE LA TFPB DANS LES QUARTIERS
PRIORITAIRES DE LA VILLE**

SECTEUR HAMEAU / 714 logts -

BILAN PREVISIONNEL 2023

1) Montant de l'abattement TFPB 2023:

138 239 €

2) Actions spécifiques menées sur le QPV :

Axe	Action	Type action		Dépenses TTC
		déjà engagée	nouvelle	
Renforcement de la présence du personnel	<u>Personnel de proximité</u> : surveillance patrimoine, contrôle technique, sécurité des équipements, accueil des locataires, médiation sociale sur conflits de voisinage...accompagnement social des locataires en difficultés	x		103 904 €
	<u>Référent sécurité</u> : maintien de la sécurité dans les quartiers : interventions et contacts auprès des locataires, échanges avec les partenaires de sécurité (police, pompiers)/Intervention du Chargé du développement des quartiers depuis 2022	X		26 709 €
				s/t 130 613 €
Formation des personnels de proximité	Formation à la gestion des conflits, aux relations avec un public difficile	X		3 320 €
				s/t 3 320 €
Animation - lien social	Convention médiation (Pau Béarn Habitat/Idélis/Ville de Pau)	x		16 667 €
	Chantiers d'insertion: chantier éducatif (convention avec BTP Insertion)	x		5 933 €
	Participation à la fête du Quartier, Ciné été, Fête du vélo, Fête de Noël, Projet Sport		X	11 713 €
	Stratégie de proximité : permanences de médiation, locataires référents	X		15 985 €
	Soutien financier aux associations du quartier : mise à disposition de locaux	x		20 588 €
				s/t 70 885 €
Gestion des déchets	Mise en place de containers enterrés Résidences Hibiscus et Eucalyptus	x		79 116 €
				s/t 79 116 €
Sur entretien	Renforcement de la collecte des encombrants	X		12 609 €
				s/t 12 609 €
Tranquilité résidentielle	Contrat télésurveillance 3 tours	x		5 846 €
				s/t 5 846 €

Montant total dépenses engagées : 302 389 €

Solde excédentaire de : **164 150 €**

UTILISATION DE L'ABATTEMENT DE LA TFPB DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA VILLE

SECTEUR SARAGOSSE / 1 778 logts

BILAN PREVISIONNEL 2023

1) Montant de l'abattement TFPB 2023:

347 572 €

2) Actions spécifiques menées sur le QPV :

Axe	Action	Type action		Dépenses TTC
		déjà en place	nouvelle	
Renforcement de la présence du personnel	Personnel de proximité : surveillance patrimoine, contrôle technique, sécurité des équipements, accueil des locataires, médiation sociale sur conflits de voisinage...accompagnement social des locataires en difficultés	x		153 778 €
	Référent sécurité : maintien de la sécurité dans les quartiers : interventions et contacts auprès des locataires, échanges avec les partenaires de sécurité (police, pompiers)/ Intervention du Chargé du développement des quartiers depuis 2022	x		43 446 €
s/t				197 224 €
Formation des personnels de proximité	Formation à la gestion des conflits, aux relations avec un public difficile	X		8 268 €
s/t				8 268 €
Animation - Lien social	Convention médiation CEID (Pau Béarn Habitat/Idélis/Ville de Pau)	x		33 333 €
	Convention de Partenariat avec Les Compagnons Bâtisseurs de Nouvelle Aquitaine : offrir aux locataires un dispositif d'insertion sociale et d'amélioration de l'Habitat en les accompagnant dans la rénovation de leur logement; En 2023, intervention chez les locataires de la résidence Ansabère		x	12 000 €
	Renforcement intervention service social : réunions sur les travaux de réhabilitation en cours NPNRU (notamment pour assister les personnes âgées et handicapées) / concertation avec les locataires	x		12 539 €
	Stratégie de proximité : permanences de médiation, locataires référents	x		15 985 €
	Soutien financier aux associations du quartier : mise à disposition de locaux	x		116 113 €
	Participation à la fête du Quartier, Ciné été, Fête de Noël, Projet Sport, Subvention MJC des Fleurs			X
s/t				224 975 €
Gestion des déchets	Mise en place de containers enterrés résidence Saragosse		x	46 753 €
s/t				46 753 €
Sur entretien	Renforcement de la collecte des encombrants	X		23 410 €
s/t				23 410 €
Tranquillité résidentielle	Installation télésurveillance toits terrasses des résidences Anayette, Arrémoulit, Ayous, Arlas, Arbizon, Anglas, Ansabère, Gaube, Saragosse/ Contrat télésurveillance Tour des Fleurs		X	24 370 €
s/t				24 370 €

Montant total dépenses engagées : **524 999 €**

Solde excédentaire de : **177 427 €**

**UTILISATION DE L'ABATTEMENT DE LA TFPB DANS LES QUARTIERS
PRIORITAIRES DE LA VILLE**

**SECTEUR HAMEAU / 714 logts -
PREVISIONNEL 2024**

1) Estimation de l'abattement TFPB 2024:

143 769 €

2) Actions spécifiques menées sur le QPV :

Axe	Action	Type action		Dépenses TTC
		déjà engagée	nouvelle	
Renforcement de la présence du personnel	Personnel de proximité : surveillance patrimoine, contrôle technique, sécurité des équipements, accueil des locataires, médiation sociale sur conflits de voisinage... accompagnement social des locataires en difficultés	x		107 021 €
	Référent sécurité : maintien de la sécurité dans les quartiers : interventions et contacts auprès des locataires, échanges avec les partenaires de sécurité (police, pompiers)/Intervention du Chargé du développement des quartiers depuis 2022	X		27 510 €
s/t				134 531 €
Animation - lien social	Convention médiation (Pau Béarn Habitat/Idélis/Ville de Pau)	x		16 667 €
	Chantiers d'insertion: chantier éducatif (convention avec BTP Insertion)	x		5 933 €
	Participation à la fête du Quartier, Ciné été, Fête du vélo, Fête de Noël, Projet Sport, Animations diverses	X		11 713 €
	Stratégie de proximité : permanences de médiation, locataires référents	X		16 465 €
	Soutien financier aux associations du quartier : mise à disposition de locaux	x		20 946 €
s/t				71 723 €
Sur entretien	Renforcement de la collecte des encombrants	X		12 861 €
s/t				12 861 €
Tranquilité résidentielle	Contrat télésurveillance 3 tours	x		5 963 €
s/t				5 963 €

Montant total dépenses engagées : 225 079 €

Solde excédentaire de : 81 310 €

UTILISATION DE L'ABATTEMENT DE LA TFPB DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA VILLE

SECTEUR SARAGOSSE / 1 778 logts

PREVISIONNEL 2024

1) Estimation de l'abattement TFPB 2024:

361 475 €

2) Actions spécifiques menées sur le QPV :

Axe	Action	Type action		Dépenses TTC
		déjà en place	nouvelle	
Renforcement de la présence du personnel	Personnel de proximité : surveillance patrimoine, contrôle technique, sécurité des équipements, accueil des locataires, médiation sociale sur conflits de voisinage... accompagnement social des locataires en difficultés	x		158 391 €
	Référent sécurité : maintien de la sécurité dans les quartiers : interventions et contacts auprès des locataires, échanges avec les partenaires de sécurité (police, pompiers)/ Intervention du Chargé du développement des quartiers depuis 2022	x		46 053 €
				s/t 204 444 €
Animation - Lien social	Convention médiation CEID (Pau Béarn Habitat/Idélis/Ville de Pau)	x		33 333 €
	Convention de Partenariat avec Les Compagnons Bâtisseurs de Nouvelle Aquitaine : offrir aux locataires un dispositif d'insertion sociale et d'amélioration de l'Habitat en les accompagnant dans la rénovation de leur logement		x	12 000 €
	Renforcement intervention service social : réunions sur les travaux de réhabilitation en cours NPNRU (notamment pour assister les personnes âgées et handicapées) / concertation avec les locataires	x		12 915 €
	Stratégie de proximité : permanences de médiation, locataires référents	x		16 465 €
	Soutien financier aux associations du quartier : mise à disposition de locaux	x		120 177 €
	Participation à la fête du Quartier, Ciné été, Fête de Noël, Projet Sport, Subvention MJC des Fleurs		x	18 469 €
				s/t 213 359 €
Gestion des déchets	Amélioration de la gestion des déchets : installation de lecteurs Vigik permettant l'ouverture des Proxi Box par badge pour les locataires 7j/7		x	4 704 €
	Mise en place de containers enterrés résidences Anglas et Arrémoulit / Carrère		x	90 000 €
				s/t 94 704 €
Sur entretien	Renforcement de la collecte des encombrants	x		23 878 €
				s/t 23 878 €
Tranquillité résidentielle	Contrat télésurveillance toits terrasses des résidences Anayette, Arrémoulit, Ayous, Arlas, Arbizon, Anglas, Ansabère, Gaube, Saragosse/ Contrat télésurveillance Tour des Fleurs	x		24 370 €
	Création de liaisons radio pour centralisation du système de vidéo surveillance		x	24 763 €
	Mise en place d'un système de vidéosurveillance Tranche 1 (Tour des Fleurs, Saragosse 1 et 2, Ansabère 1 et 2)			235 572 €
				s/t 284 705 €

Montant total dépenses engagées : 821 091 €

Solde excédentaire de : 459 616 €